

**MARIE** - hébreu : **MiRÌaM** ; grec : **Μαρια** ; latin : **Maria**

Il convient de dire quelques mots de la Bienheureuse vierge Marie, du fait que se répandent, même en milieu chrétien, des erreurs grossières et blasphématoires, contraires aux enseignements permanents de l'Église.

Le nom « Marie » est très probablement le même que celui de la sœur de Moïse, que l'on écrit en général « Myriam ». Voici les références :

Ex 15/20, Nb. 12/1,4,10,15 ; 20/1 26/59 Dt.24/9. Mic. 6/4. Une autre Marie est nommée en I Ch. 4/17.

L'histoire de Myriam, sœur de Moïse et d'Aaron, est racontée dans le ch. 12 du livre des Nombres. Elle est très instructive : Myriam reproche à Moïse d'avoir pris une femme « étrangère », couschite. Cette femme ne peut être que Séphora, la fille de Jéthro.<sup>1</sup> Or, précisément Moïse a « tout compris » lorsqu'il fut frappé d'une maladie mortelle, en revenant de Madian en Égypte. Ex.4/24-26. Grâce à Séphora, il vit le sens de la circoncision \* et, par conséquent, la gravité du péché originel. Son épouse était dans la lignée de la foi, quand elle exigea que soit circoncis Gerson, leur fils, qu'elle avait enfanté dans le sang, comme elle dit à Moïse : « *Tu es pour moi un époux de sang* ». Myriam commet donc une faute grave en voulant écarter Séphora. Elle est immédiatement punie par Dieu qui apparaît devant la tente de réunion, dans une flamme et une nuée : Myriam sera lépreuse pendant 7 jours. Cet épisode sert de leçon, aux pionniers de la Foi ; Jacob, père de Joseph, Joachim et Anne qui nous ont donné "l'Immaculée Conception", puis Joseph et Marie : mère de Jésus.

Il est difficile de trouver une étymologie certaine du mot « Myriam » : **MiRÌaM**. Il existe une racine "MeRI", qui signifie « contestation, rébellion », d'où vient le mot "MÉRÌBaH" : les "eaux de Mériba", nom qui fut donné au lieu où Moïse eut à affronter la contestation des Hébreux dans le désert (Ex.17/1-7). Remarquons-le : Marie a contesté la voie commune – charnelle – pour réaliser sa vocation, conforme à la foi de ses parents. Une autre racine "MaROM" veut dire : "hauteur, élévation, d'où ciel". Marie a été élevée au ciel en son Assomption glorieuse ; heureux présage ! Un troisième vocable "M(a)RR(a)" ou "MaRÌRÌ" veut dire : "amère, triste" (mêmes consonnes que le mot amère). Voyez l'épisode des eaux amères : Ex.15/22-25. Il rejoint la plainte de la Vierge dans la liturgie de la Semaine Sainte : "*Ne m'appellez pas belle, mais amère*". Et pour cause : les hommes ont rejeté son fils né d'En Haut, né dans la gloire ! « *Un glaive de douleur transpercera ton âme...* » avait prédit le vieillard Siméon. (Voir le mot *contradiction*). Perdre un enfant pour une mère, c'est terrible, mais perdre un fils de Dieu - indemne de tout germe de mort - et Dieu par surcroît, c'est bien le comble de la douleur ! Il n'y a pas au monde de crime plus grave et plus odieux.

Le mot "**MoRÌaH**" désigne le mont sur lequel Abraham a offert le sacrifice de son fils Isaac (Gen.22/2) ; ce mot signifie : "Yahvé a été vu" (par Abraham). C'est en

---

<sup>1</sup> - Note e de la Bible de Jérusalem (Nb.12/1) : "Cette femme ne paraît pas être autre que la madianite Cippora (=Séphora) de Ex.2/21".

ce même lieu que plus tard sera construit le temple de Jérusalem, où Yahvé résidera, et où sera sacrifié le véritable Agneau de Dieu : Jésus-Christ, par le grand-prêtre. Ce mot est formé sur le verbe voir (RaHaH) au participé passé. MaReHaH = vision et aussi miroir. Remarquez que "miroir" en français reproduit les mêmes consonnes qu'en hébreu. Si l'on rattache l'étymologie du mot Marie à MoRïaH, Marie est le "miroir de Dieu" ou "Dieu a été vu" en Marie : elle a réalisé la pensée du Père, et elle nous a donné Dieu lui-même !

Saint Bernard affirme que ce nom "Marie" signifie "**étoile de la mer**" : "Maris stella". "Et c'est à juste raison, poursuit-il, qu'on la compare à une étoile, qui, sans aucune corruption fait jaillir sa lumière; c'est ainsi que sans aucune blessure la Vierge a enfanté son Fils. De même que le rayon de l'Etoile ne diminue pas son éclat, ainsi le Fils n'a pas altéré l'intégrité de la Vierge. La voilà donc cette noble étoile sortie de la lignée de Jacob, dont l'éclat illumine l'Univers, dont la splendeur surpasse les hauteurs et pénètre les abîmes. Elle éclaire les terres, mais ce sont les esprits plus que les corps qu'elle réchauffe, encourageant les vertus et brûlant les vices. Elle est, dis-je, cette étoile éclatante et précieuse élevée au-dessus de la mer immense, brillante par ses mérites, illustre par ses exemples..."<sup>2</sup>

Le 12 septembre est la fête du "**Saint Nom de Marie**", instituée par Innocent XI au XVII<sup>ème</sup> siècle, pour remercier la Vierge de la victoire obtenue par son intercession sur une immense armée de Turcs aux portes de Vienne, victoire remportée par le roi de Pologne Jean Sobieski (en 1683). Cette victoire qui a sauvé la chrétienté d'Europe a valu à son auteur une constellation dans le ciel : "L'Ecu de Sobieski". On rejoint les étoiles !

Il faut tenir fermement les textes évangéliques qui nous renseignent exactement sur sainte Marie. Son nom figure dans les premiers chapitres de Matthieu et de Luc : "les Evangiles de l'Enfance": elle est l'épouse de Joseph et la mère de Jésus. Son identité est parfaitement définie.

D'autres femmes évoquées dans les Evangiles portent le nom de Marie, nom qui devait être très répandu : Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Marie de Cléophas. Il est possible que Salomé ait aussi porté le nom de Marie. Ces femmes étaient agrégées à la petite « communauté » apostolique. Elles ont assurément très bien compris qui était Jésus: car il est légitime de penser qu'elles reçurent de la vierge Marie certaines confidences que les Apôtres<sup>3</sup> ne pouvaient pas encore entendre.

### La Conception Immaculée de Marie.

Pie IX a promulgué ce dogme de foi le 8 Décembre 1854, après avoir consulté toute l'Eglise, et reçu l'approbation presque unanime des Evêques et des théologiens.

---

<sup>2</sup> - Extrait d'une homélie de St Bernard, lue et chantée pour les matines de la fête du "Saint Nom de Marie", le 12 septembre.

<sup>3</sup> - Voir notre tragédie « Les Saintes Femmes »

Le Dogme a été attesté par Marie elle-même, en 1858, à Lourdes alors que Bernadette lui demandait son Nom : « *Je suis l'Immaculée Conception* ».

Cette vérité était admise et chantée dans l'Eglise depuis le haut Moyen Age, surtout en Orient. Elle était célébrée très solennellement à Fourvières et à Lyon par les chanoines de cette ville. Mais les théologiens scolastiques; notamment Saint Bernard et Saint Thomas d'Aquin, refusaient d'admettre cette dévotion comme l'expression d'une vérité dogmatique. <sup>4</sup> Nous avons encore les 4 lettres que saint Bernard écrivit aux Chanoines de Lyon pour les détourner de ce culte qu'il jugeait excessif. Son argumentation exprimée surtout dans la 4<sup>ème</sup> lettre, tient en ceci : "Si Marie a été engendrée de la semence de Joachim son père, elle ne peut pas être immaculée dans sa conception, car alors on pourrait remonter aux autres ancêtres, qui ont donné mille preuves qu'ils étaient marqués par le péché originel et ses lourdes conséquences". Raisonement juste : conforme à ce que démontre aujourd'hui la science génétique: le génome humain est grevé de tares héréditaires incurables, qui se transmettent nécessairement à la descendance.

Il faut tenir fermement le dogme, et comprendre "scientifiquement" ce qui s'est produit pour la génération de la bienheureuse Vierge. Pie IX a bien défini : « *Marie est pure de toute tache du péché originel, dès le premier instant de sa conception* ». Mais il n'a pas expliqué pourquoi : il s'est appuyé uniquement sur la foi et la piété de l'Eglise envers la mère du Christ : longue dévotion qui ne saurait être révoquée en doute. Il n'a pas tenu compte non plus des textes apocryphes qui évoquent les parents de Marie, Joachim et Anne, qui, cependant, ont leurs fêtes solennelles dans l'Eglise officielle.

Marie est immaculée dans sa conception parce qu'elle n'est pas née d'une semence corruptible, d'une semence d'homme; c'est le Saint Esprit qui a fécondé le sein de sa mère, dont la tradition nous affirme qu'elle était stérile, et qu'elle fut remplie de la grâce de Dieu sous la porte dorée du temple de Jérusalem. <sup>5</sup> Dieu a manifesté sa miséricorde envers elle – et envers Joachim – comme il l'avait déjà manifestée dans l'Ancien Testament, pour la naissance d'Isaac entre autres, dont Paul dit dans l'Épître aux Galates, 4/29 « *Isaac était de l'Esprit* », et non de « la chair » comme le fut Ismaël. De même, la mère de Jean-Baptiste : Elisabeth, était stérile, et l'Ange Gabriel donne ce « signe » à Marie : « *Voici que ta parente Elisabeth a conçu un fils dans sa vieillesse, elle qu'on appelait « la stérile ».* Car aucune parole n'est impossible à Dieu ». Marie n'avait pas besoin de signe: sa foi était celle même de ses parents. Ils ont instruit leur fille, dans le mémorial d'Isaïe le Prophète : « *Voici que la vierge conçoit et enfante un fils: son nom sera « Dieu avec nous »* (Is.7/14).

Il nous faut comprendre ce que Pie IX n'a pas explicité: si Marie fut immaculée dès sa conception, ce n'est pas un coup de baguette magique, un « privilège » unique, exceptionnel, étrange, totalement inattendu. Mais c'est en raison

---

<sup>4</sup> - Saint Anselme admettait l'Immaculée Conception de Marie, mais il n'était pas « scolastique »

<sup>5</sup> - Voyez les célèbres tapisseries de Reims qui rappellent l'événement.

de la foi de ses parents, qui, instruits des Ecritures, ont parfaitement compris où est le péché, et où se trouve la Justice. En effet, Paul le laisse entendre clairement dans l'épître aux Galates, fin du ch.3 et début du ch.4 : c'est l'avènement «de la foi dans le monde» qui a déterminé la «plénitude des temps» et la venue du Sauveur. Nous comprenons donc que la foi des parents de Marie, Joachim et Anne, a porté précisément sur la génération, tout comme celle d'Abraham, que Marie cite dans son Magnificat. Saint Bernard avait raison de dire que Marie ne pouvait pas être immaculée dans sa conception si elle était de la semence de Joachim. Mais si elle est "de l'Esprit", comme Isaac, la chose est non seulement possible mais naturelle.

### Marie : mère de Dieu.

Cette expression, sans cesse répétée dans l'Eglise catholique par la dévotion des fidèles, doit être bien comprise. C'est au Concile d'Ephèse (431) qu'elle fut admise et définie d'une manière juste et acceptable.<sup>6</sup> En effet, Marie est une créature: elle ne peut préexister à la Trinité Créatrice. Elle n'a rien de commun avec les divinités féminines que les païens plaçaient dans leur panthéon légendaire. Le Concile d'Ephèse, reconnaissant la ferveur enthousiaste de la piété des fidèles, a cependant bien précisé dans quel sens il faut entendre cette expression : «mère de Dieu». Elle est la mère de Jésus, comme l'évangile le raconte, ce Jésus qui est « le fils de Joseph », le fils du forgeron, de l'artisan.<sup>7</sup> Marie elle-même, lors du « recouvrement de Jésus au Temple » le dit clairement : « *Ton père et moi, dans la douleur, nous te cherchions* » Et Jésus répond : « *Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je me dois d'être aux affaires de mon Père* ». Jésus a donc une double filiation: celle qu'il a reçue de Joseph et celle du Père Céleste.

La théologie Catholique, non sans peine, face à l'hérésie arienne et à celles qui ont suivi, a parfaitement résolu le mystère de cette double paternité : c'est le Verbe de Dieu qui mérite de toute éternité le nom de « Fils » dans la Trinité, qui s'est fait homme – homo factus est – pour nous faire la « démonstration concrète » de la Vérité, comme il le dit à Pilate. (Jn.18/37) Il a pleinement assumé, en sa Personne divine, la nature humaine. Il l'a assumée « en fils ». Sa mère lui a donné sa nature humaine, qu'il assume en sa Personne divine, de sorte que, tout en restant le Verbe éternel de Dieu, il est vraiment fils de Marie, et par Joseph : Fils de l'homme. Il est donc tout à fait légitime d'appeler Marie « Mère de Dieu, » en ce sens qu'en donnant au Verbe incarné sa nature humaine, elle est mère d'un fils qui est Dieu en sa Personne.<sup>8</sup> Marie n'est pas mère de la divinité du Christ, mais de l'humanité de

---

<sup>6</sup> - Voir sur ce point notre tragédie « Théotokos ».

<sup>7</sup> - Les artisans fabriquaient leurs outils : ils étaient donc nécessairement forgerons, ce que signifie exactement le mot « faber »,

<sup>8</sup> - Cette théologie est parfaitement expliquée par Saint Léon le grand, dans son « Tome à Flavien » et dans ses sermons sur la Nativité. C'est par cette foi rationnelle que toutes les hérésies sont éteintes, même si elles réapparaissent plus ou moins au cours des siècles dans les sectes schismatiques qui sont toujours composées d'ignorants.

Christ Dieu en sa personne. Et en ce même sens on peut dire que Joseph est "père de Dieu", comme le dit saint Bernard.

### Marie co-rédemptrice...

Marie était debout auprès de la croix sur laquelle souffrait et mourait son Fils, condamné comme blasphémateur parce qu'il s'était dit « Fils de Dieu ». Il avait assumé pleinement ce titre devant le grand prêtre Caïphe et tout le Sanhédrin: l'autorité théologique légitime, ceux qui «*étaient assis sur la chaire de Moïse*». Jésus a porté témoignage jusqu'à la condamnation, l'opprobre et la mort pour sa filiation divine, pour la foi de ceux qui l'ont «*engendré d'En Haut*» (Jn.3/2). Marie, intrépide, est restée debout auprès de la Croix de son Fils. Cet héroïsme fut honoré par la piété des fidèles qui ont très bien compris qu'elle partageait entièrement l'oblation que son Fils Jésus faisait de lui-même pour honorer et magnifier le nom de Dieu qui est Père. D'où ce vocable «co-rédemptrice». (Voir les fêtes de « Notre Dame des sept douleurs, le Vendredi de la Passion, et le 15 Septembre.)

### Médiatrice de toutes grâces...

Ce titre, donné à la Vierge Marie, est célébré dans la fête du 31 Mai. Les Pères de l'Eglise, notamment Saint Ephrem, Saint Germain de Constantinople, Saint Bernard, Saint Bernardin de Sienne, Saint François de Sales, saint Louis Marie Grignon de Montfort... ont parfaitement saisi et expliqué cette vérité qui découle directement de l'Evangile. En effet, si nous n'avions pas eu Marie - qui a cru - nous n'aurions jamais eu le Sauveur de toute chair en la Personne de son Fils. Elle exprime cette foi devant l'Ange Gabriel : lorsqu'il lui annonce qu'elle «*va enfanter le Fils de David qui obtiendra le royaume universel*». Bien loin d'approuver cette proposition merveilleuse : une maternité royale – quoi de plus désirable pour une femme ? – elle lui oppose sa virginité inviolable: «*Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas l'homme ?*» Ce n'est que lorsque l'Ange lui dit qu'elle concevra par la puissance de l'Esprit Saint vivifiant, qu'elle donne son assentiment: «*Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole*».

Cet « Amen » de la Vierge Marie à la Pensée première et éternelle du Père, met le point final à la séduction diabolique, dans laquelle Eve s'était laissée piéger. C'est pourquoi Saint Bernard explique que Marie est le « canal d'eaux vives » par lesquelles Dieu va « irriguer tout son jardin », le « genre humain ». Elle est donc « médiatrice de toutes grâces » non seulement parce qu'elle nous donne le seul Christ Sauveur, mais parce qu'elle reçoit du Christ ressuscité, assis à la Droite de Dieu, autorité et pouvoir pour distribuer les grâces du Salut; surtout en faveur de ceux et celles qui entreront dans une foi identique à celle de Marie et de Joseph.

C'est ainsi que nous percevons l'extrême justice de Dieu. En effet par la séduction d'Eve, la première femme, la mort est entrée dans le monde par la fourberie de Satan : mais c'est une femme, Marie, qui surmonte - enfin ! - la séduction, qui

écrase de son pied virginal la tête perfide du Serpent. C'est une femme qui reçoit maintenant un ministère universel pour la répartition des grâces que le Christ nous a obtenues par sa précieuse Rédemption. «*Sans ta permission, nul ne lèvera la main, nul n'avancera le pied sur la terre entière.*» Cette parole, que le Pharaon prononça pour le patriarche Joseph, lorsqu'il reçut les pleins pouvoirs sur l'Égypte, est appliquée par la Liturgie Catholique à la Vierge Marie, «*Médiatrice de toutes grâces*». Tel est le puissant renversement de la situation : le tentateur de la femme est écrasé par une femme : Marie, la première qui eut la foi parfaite.

Ces titres de "Médiatrice" et de "co-rédemptrice" trouvent leur origine dans le testament du Christ du haut de la croix : "*Femme, voici ton Fils*", et au disciple présent : "*Voici ta mère*". Marie a une maternité sur les chrétiens, c'est elle qui les enfante à la grâce, comme elle a enfanté le premier-né. Il faut passer par Marie pour obtenir la filiation divine (adoptive).

Quant les femmes partageront vraiment la foi de Marie, elles enfanteront directement des fils de Dieu, et nous aurons le Royaume.

oooooooooooooooooooo